

FORFAIT Conduite Accompagnée AAC

Avec ou sans code

Boîte manuelle / Boîte automatique

FORMATION VALABLE 2 ans

- *Évaluation de départ obligatoire avant la signature du contrat*
- *Païement possible en trois fois sans frais*
- *70 € / heure de conduite*
- *Accompagnement à l'examen pratique 70 € non inclus (article 9 du règlement intérieur)*

FORFAIT	13 H BVA	20 H	30 H
AVEC CODE	1.452,50 €	1.875,00 €	2.450,00 €
SANS CODE	1.272,50 €	1.695,00 €	2.270,00 €

Formation Théorique (code)

- ☐ Accès code mobile
- ☐ Code sur internet valable 6 mois
- ☐ 1 passage à l'examen de code
- ☐ Cours en salle avec enseignant
- ☐ Livret mobile

Formation Pratique (conduite)

- ☐ Leçons de conduite (en fonction du forfait)
- ☐ 1 rendez-vous préalable OBLIGATOIRE
- ☐ 2 rendez-vous pédagogiques
- ☐ Livret d'apprentissage numérique

Documents à fournir lors de l'inscription

(Possibilité de les envoyer par mail à autoecole.kaya@orange.fr)

- ☐ Dossier ANTS uniquement en cas de transfert de dossier
- ☐ Résultat du code uniquement pour la formation à la conduite
- ☐ 1 photo d'identité conforme pour le permis de conduire
- ☐ Carte nationale d'identité ou passeport
- ☐ 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité, téléphone...)
En cas d'hébergement : attestation d'hébergement + la pièce d'identité de l'hébergeant
- ☐ Attestation de recensement pour les personnes de 16 ans
Journée d'appel pour les personnes plus de 18 ans
- ☐ 1 enveloppe format A4 ou A5 : vierge et timbrée pour 20g
- ☐ ASSR2 facultatif
- ☐ Acompte de 600 euros en chèque, espèce, virement ou paiement par CB

Horaires d'ouverture du bureau et cours de code :
- **Lundi de 14h00 à 19h00**
- **Mercredi de 14h00 à 19h00**
- **Samedi de 10h00 à 13h00.**

Horaires pour les cours de Conduite :
Lundi au vendredi de 8h00 à 20h00
Samedi de 8h00 à 16h00.

Déroulement de la conduite accompagnée AAC

- Après obtention de l'examen du code et les leçons de conduite effectuées, un rendez-vous préalable sera organisé avec les parents.
- Après délibération entre l'élève, l'accompagnateur et le moniteur, l'élève partira pour un an minimum en conduite accompagnée (avec minimum 3.000 km à effectuer).
- Au bout de 1.500 km environ, un premier rendez-vous pédagogique sera organisé, le deuxième après 3.000 km.
- C'est lors de ce deuxième rendez-vous que l'examen définitif devant l'inspecteur du permis de conduire s'organise en fonction des disponibilités de l'élève.
- Être âgé/e d'au moins 17 ans et avoir parcouru 3000 km minimum pour pouvoir passer le permis.

Horaires d'ouverture du bureau et cours de code :
- **Lundi de 14h00 à 19h00**
- **Mercredi de 14h00 à 19h00**
- **Samedi de 10h00 à 13h00.**

Horaires pour les cours de Conduite :
Lundi au vendredi de 8h00 à 20h00
Samedi de 8h00 à 16h00.